



Informations communales

3 - 5

- Edito

Informations communales

6-7

- M diath que
- Elections municipales : appel   b n voles
- Inscriptions   l' cole de la Choinette

Informations associatives

8

- CHEN : projection

L' agenda de Chasn 

Jeudi 12 mars
Conf rence sur
**L'essor de la
bande dessin e**

**Vendredi 13 mars
CHEN : Projection**

**Elections
municipales 15 et 22
mars**

Bulletin d'information bimestrielle de la commune de Chasn -sur-Illet (35250).

Directeur de publication : M. le Maire, Beno t MICHOT.

Conception / R alisation : Service Communication.

Impression : imprim  par la commune de Chasn -sur-Illet.

Cr dits photos : commune de Chasn -sur-Illet Beno t MICHOT.

Tirage : 750 exemplaires sur papier 80g Ecolabel.

Journal distribu  gratuitement par la commune.

Chères Chasnéennes, Chers Chasnéens,

Depuis 2014, mon engagement municipal s'est construit autour d'une conviction simple : **faire vivre ensemble Chasné sur Illet et refuser qu'elle devienne un village dortoir.**

Je me suis engagé à une période où aucun candidat ne se déclarait, avec la volonté d'appartenir à une équipe motivée, diverse et profondément attachée à l'intérêt général. Issue d'horizons variés et porteuse de convictions politiques différentes, cette diversité, parfois exigeante, a toujours été pour moi une richesse.

Avec l'équipe municipale, nous avons soutenu l'ensemble des acteurs locaux et investi concrètement pour améliorer le quotidien : maintien et création de commerces et de services de proximité, développement d'infrastructures pour les jeunes, aménagement de cheminements doux, modernisation du site de l'école, ouverture du centre de loisirs, végétalisation de la cour de l'école, accueil raisonné de nouveaux habitants.

Ces choix traduisent une ligne politique claire : **une commune active, solidaire et attractive.**

Cet engagement s'est poursuivi en 2017 à l'échelle intercommunale, au sein de Liffré-Cormier Communauté, où **j'ai continué de défendre l'intérêt général.** Culture, numérique, aménagement économique, déploiement de la fibre : autant de leviers essentiels pour permettre à **chacun de vivre et de travailler dans nos communes sur notre territoire.**

L'intercommunalité est un partenaire incontournable, à condition d'y être présent et actif, ce qui a toujours été mon cas.

Etre maire est une fonction passionnante, mais extrêmement exigeante. Elle demande beaucoup de temps, de l'énergie et une capacité constante à rechercher le compromis. C'est un engagement de 6 ans, durant lequel les élus doivent montrer l'exemple.

J'ai toujours fait ce choix : **privilégier le dialogue et le consensus**, même lorsqu'ils sont plus longs et plus complexes à mettre en œuvre. Cette méthode n'a pas toujours fait l'unanimité, mais elle a permis de faire avancer des projets structurants depuis plus de 10 ans tant sur la commune qu'à l'intercommunalité.

La crise sanitaire du COVID-19, survenue en 2020, a rappelé combien cette responsabilité pouvait être lourde. Elle a aussi montré l'importance d'une équipe soudée, mobilisée et motivée, capable de tenir devant nos responsabilités vis-à-vis des électeurs.

J'ai toujours agi **dans l'intérêt général pour notre commune de Chasné sur Illet**, avec une **attention particulière portée aux plus fragiles**.

En 2025, j'ai souhaité relancer une dynamique collective, construire une équipe unie et un programme partagé pour l'avenir.

Cette démarche n'a pas trouvé l'écho nécessaire et a conduit à des tensions rendant la situation difficilement tenable.

Faisant face à une charge de travail devenue excessive et à l'absence de conditions favorables au consensus et n'étant plus en capacité d'ajouter une charge de travail supplémentaire pour assurer une politique de compromis, j'ai fait le choix de la responsabilité : **savoir passer la main plutôt que de s'accrocher**, d'autant que deux autres listes étaient en cours de constitution.

Je tiens à être très clair : **la commune est aujourd'hui financièrement saine**.

Les investissements ont été maîtrisés, soutenus par des financements externes importants, et Chasné sur Illet dispose d'une capacité d'autofinancement solide.

Cette situation est le résultat d'une gestion rigoureuse et d'un engagement collectif responsable.

Enfin, je reste particulièrement fier du travail engagé en matière de transition écologique. Nos actions s'articulent autour de plusieurs axes majeurs : le soutien aux acteurs locaux de proximité, la réduction des consommations énergétiques, le développement des énergies renouvelables, l'isolation des bâtiments, la promotion des mobilités douces, ainsi que la protection du bocage

Les résultats obtenus sont significatifs et témoignent de notre engagement, pour Chasné sur Illet, nous sommes sur le point d'atteindre dès aujourd'hui les objectifs du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) initialement fixés pour 2030, avec **30 % d'énergie renouvelable et – 61 % d'émissions de gaz à effet de serre et des efforts sur la réduction de la consommation électrique.**

La transition écologique ce n'est pas un discours, ce sont des actions dans chacun de nos projets, **car l'urgence climatique est bien réelle.**

Je remercie sincèrement les agents communaux, qui mettent en œuvre nos politiques, les élus, les membres du Centre Communal d'Action Sociale, les bénévoles associatifs et les habitants pour leur confiance et leur engagement.

L'avenir de la commune continuera collectivement pour bien vivre ensemble à Chasné sur Illet.

Pour ma part je resterai fidèle à mes priorités : **la solidarité, la justice sociale et l'urgence climatique**, toujours acteur.

**Le Maire,
Benoît MICHOT**



- Médiathèque

Le jeudi 12 mars - Conférence sur **L'essor de la bande dessinée documentaire** avec **Marion Le Muzic**

Dans le cadre du Mois du Livre en Bretagne, la médiathèque accueillera **Marion Le Muzic, autrice bretonne**

Elle présentera une **conférence sur L'essor de la bande dessinée documentaire**. Depuis quelques années, les ouvrages de bande dessinée documentaire se multiplient sur les étagères des librairies : pourquoi un tel engouement pour ce type d'ouvrage ? Expliquer, illustrer, raconter, vulgariser, toucher d'autres publics... nous échangerons sur ce qu'apporte ce médium à la littérature française.



La rencontre conférence ouverte aux adultes aura lieu le jeudi 12 mars de 20h à 22h à la médiathèque.

La conférence sera suivie d'un temps de **dédicace en partenariat avec la librairie Les Baronnes Perchées.**

Atelier Crochet - le vendredi 20 mars 2026 de 18h30 à 19h45

Venez partager un moment de convivialité autour du crochet !

Pour les enfants à partir de 10 ans, et les adultes qui veulent partager, découvrir, transmettre, créer avec un peu de laine et un crochet.

L'atelier est animé par Anne Ruhlmann.

L'atelier Philo revient le samedi 28 mars à 10h

Pour les enfants de 7 à 12 ans, qui veulent apprendre à dire ce qu'ils pensent tout en respectant la parole de l'autre. L'atelier Philo est animé par Brigitte Pasquier.

A très bientôt, à la médiathèque.

Elections municipales des 15 et 22 mars 2026

Appel aux bénévoles : Nous sommes à la recherche de personnes volontaires pour tenir les bureaux de vote ainsi que des scrutateurs.

Si vous êtes intéressé(e) faites-vous connaître en mairie ou par mail mairie@chasnesurillet.fr

Inscription à l'école

Ouverture des inscriptions à l'école de la Choinette pour la rentrée 2026/2027

À partir du lundi 2 mars 2026, les inscriptions à l'école publique de la Choinette pour l'année scolaire 2026/2027 seront ouvertes.

Quels élèves sont concernés ?

Les enfants nés en 2023 qui feront leur entrée à l'école maternelle en septembre 2026, ainsi que les enfants qui arrivent sur la commune.

Comment s'inscrire ?

L'inscription se fait à la mairie.

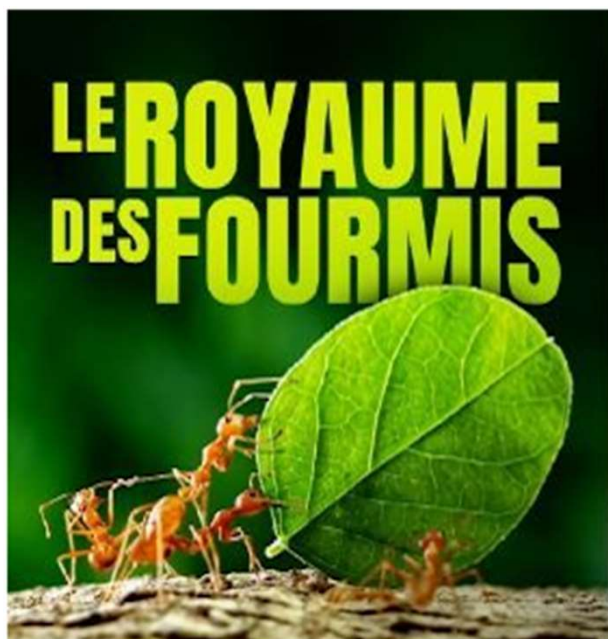
Que prévoir lors de l'inscription ?

Pour préinscrire votre enfant, il vous faudra présenter :

1. Un justificatif de domicile de moins de 3 mois,
2. Le livret de famille ou extrait d'acte de naissance de l'enfant,
3. Le certificat de radiation si l'enfant était précédemment scolarisé,
4. Le carnet de santé ou justificatif de la vaccination obligatoire antidiphtérique, antitétanique, antipoliomyélitique (pour le périscolaire)

Les parents doivent ensuite prendre rendez-vous avec la direction de l'école de la Choinette, Madame Laisné pour que celle-ci procède à l'admission de l'enfant.

Mail : ecole.0350180f@ac-rennes.fr



PROJECTION VENDREDI 13 MARS 20h30

**VISITE FOURMILIERE SAMEDI 14 MARS
10h00**

L'association CHEN organise **la projection-débat du film « Le Royaume des fourmis »**

Dans le jardin d'une maison de campagne, une colonie de fourmis se réveille après l'hiver et doit relever le défi séculaire de la survie. Dans le jardin d'une maison de campagne, une colonie de fourmis se réveille après l'hiver et doit relever le défi séculaire de la survie.

Projection suivie d'un échange avec Clément Gouraud myrmécologue, membre du Reeb

Entrée gratuite. Buvette et gâteaux sur place

Vendredi 13 mars 20h30, Salle des moissons

Visite d'une fourmilière en compagnie de Clément Gouraud

Samedi 14 mars RDV 09h30 à la mairie,

Inscriptions, renseignements :

chen35250@gmail.com



Télécharger
Panneaupocket

Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi : 13h30 – 18h00

Mardi : Fermé

Mercredi : 9h00 – 12h30 / 14h00 – 17h00

Jeudi / Vendredi : 9h00 – 12h30

Samedi : 9h00 – 12h00 (le 1^{er} samedi du mois)

02.99.55.22.79 mairie@chasnesurillet.fr

Le maire et les adjoints vous reçoivent sur rendez-vous tous les samedis



www.chasnesurillet.fr